

# COFIL des sites de la Crau

20 Février 2018



# COPIL des sites de la Crau

I. Rappel des éléments de contexte

II. Bilan des actions 2016-2017

III. Prévisionnel d'action pour 2018

IV. Renouvellement de la convention 2018-2021



# I Rappel des éléments de contexte





# I. Rappel des éléments de contexte

**ZSC**  
**« Crau centrale-Crau sèche »**

**31 538 hectares**

**+**

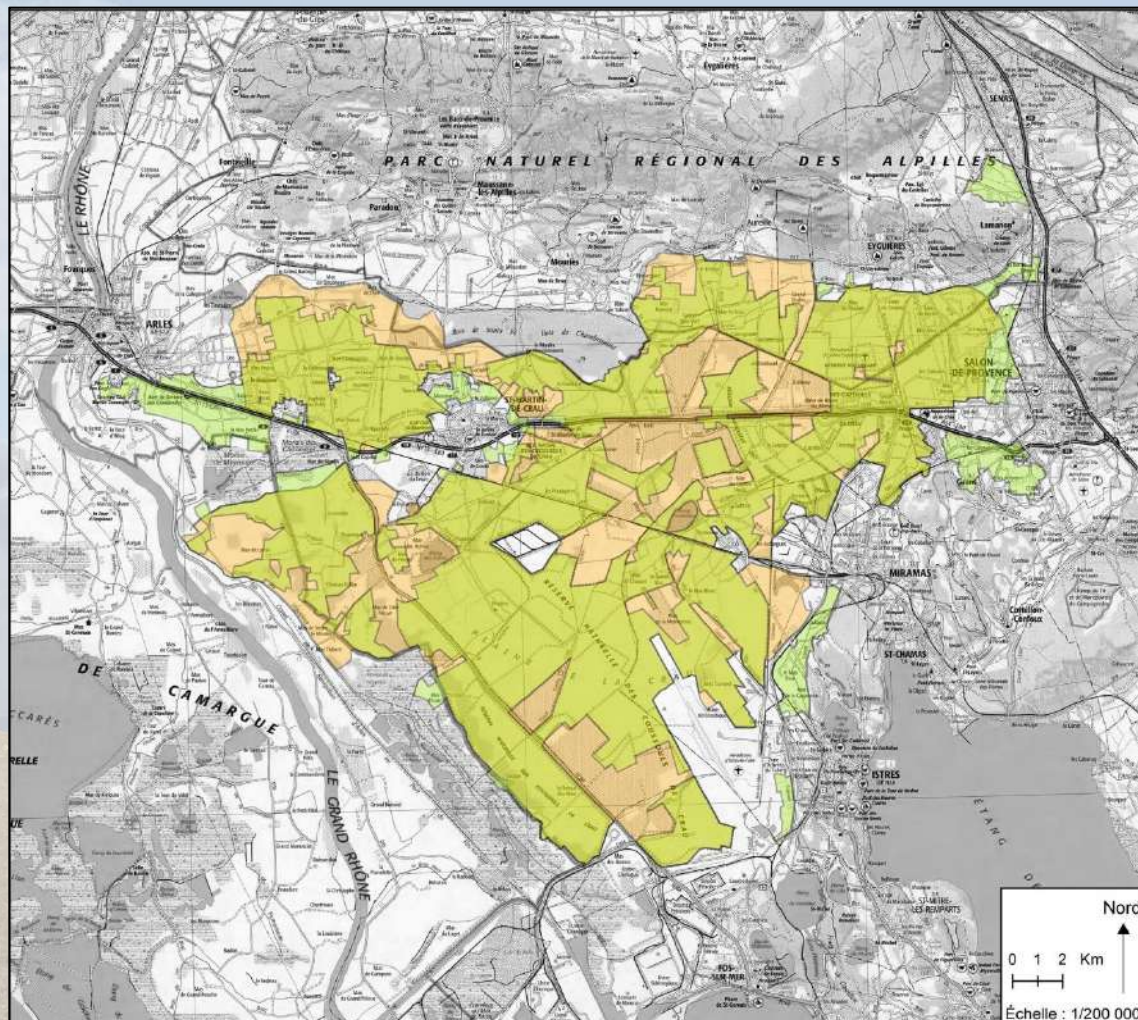
**ZPS « Crau »**

**39 333 hectares**

**=**

**2 sites Natura 2000**

**43 120 hectares**  
**de superficies fusionnées**



**12 collectivités**: Saint Martin de Crau, Arles, Istres, Salon de Provence, Eyguières, Grans, Aureille, Fos-sur-Mer, Mouriès, Lamanon, Miramas, Sénas



# I. Rappel des éléments de contexte

## 10 Habitats d'intérêt communautaire

Enjeu de  
conservation très fort



HP: Parcours substeppiques



Prairies humides  
méditerranéennes



HP: Mares temporaires  
méditerranéennes

Autres habitats à enjeu moyen à fort



Prairies de fauche des  
plaines médio-  
européennes



Marais calcaires à *Cladium  
mariscus* et espèces du  
*Caricion davallianae*



Forêt de chênes verts de la  
plaine catalo - provençale



Galeries de peupliers  
provenço-languedociennes



# I. Rappel des éléments de contexte

## 58 espèces d'intérêt communautaire

43 espèces **d'oiseaux**

8 espèces de **chiroptères**  
(chauves-souris)

2 espèce de **coléoptères** (scarabées)

4 espèces **d'odonates** (libellules)

1 espèce de **reptile**

Œdicnème criard



Ganga cata



Agrion de mercure



Cistude d'Europe



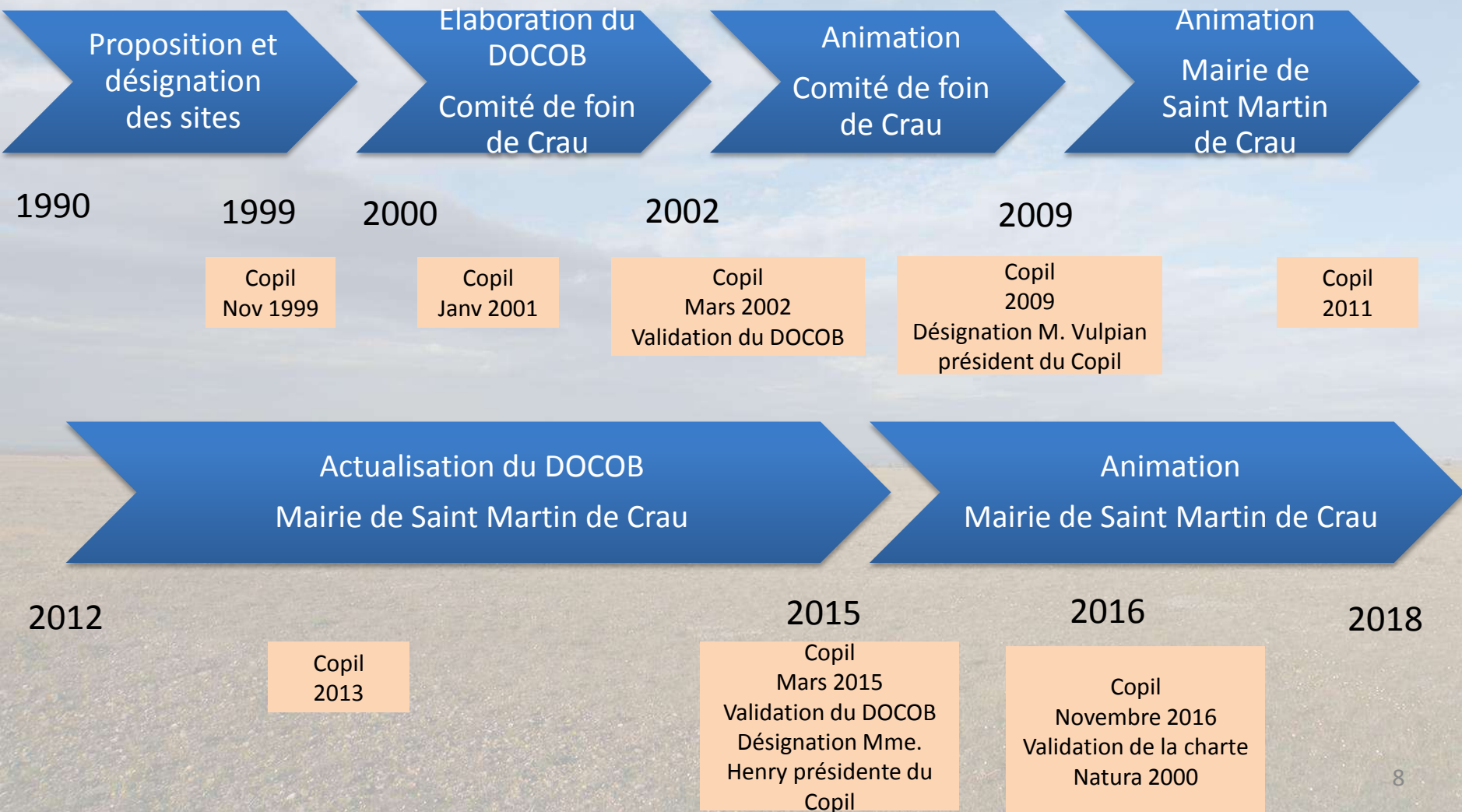
# I. Rappel des éléments de contexte

## Les objectifs de conservation

<b>Hydrosystèmes et zones humides</b>	
<b>1</b>	Maintenir la fonctionnalité hydrique et la qualité physico-chimique des eaux souterraines et superficielles
<b>2</b>	Veiller à la conservation des habitats réduits ou ponctuels remarquables
<b>Milieux ouverts et semi-ouverts, milieux agricoles</b>	
<b>3</b>	Conserver les milieux steppiques et favoriser la diversité biologique
<b>4</b>	Conserver les milieux prairiaux
<b>5</b>	Conserver et restaurer les corridors écologiques
<b>Milieux forestiers</b>	
<b>6</b>	Conserver les habitats forestiers à enjeux (forêt de chênes)
<b>Divers</b>	
<b>7</b>	Conserver la faune patrimoniale
<b>8</b>	Conserver les populations de chiroptères
<b>9</b>	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes



# I. Rappel des éléments de contexte





## II. Bilan des actions 2016-2017

- 1) Des nouvelles du DOCOB
- 2) Contractualisation et gestion des habitats
- 3) Évaluation des incidences Natura 2000
- 4) Information, communication et sensibilisation
- 5) Veille à la cohérence des politiques publiques
- 6) Suivis scientifiques

## II. Bilan des actions 2016-2017

### 1) Des nouvelles du DOCOB

– Arrêté préfectoral du 7 juin 2017

#### - Modification Charte

- Réduire au maximum les intrants (amendements, fertilisants ou épandages divers et variés)
  - *Point de contrôle* : donner accès au contrôleur au calendrier de fertilisation de l'exploitation
- Entretenir les équipements (cabanes pastorales, autres équipements pastoraux, etc.) concourant à la bonne gestion du site.
  - *Point de contrôle* : référence à l'état des lieux avant signature : absence de dégradation des équipements



## II. Bilan des actions 2016-2017

### 2) Contractualisation et gestion des habitats

Aucun contrat Natura 2000 réalisé

## II. Bilan des actions 2016-2017

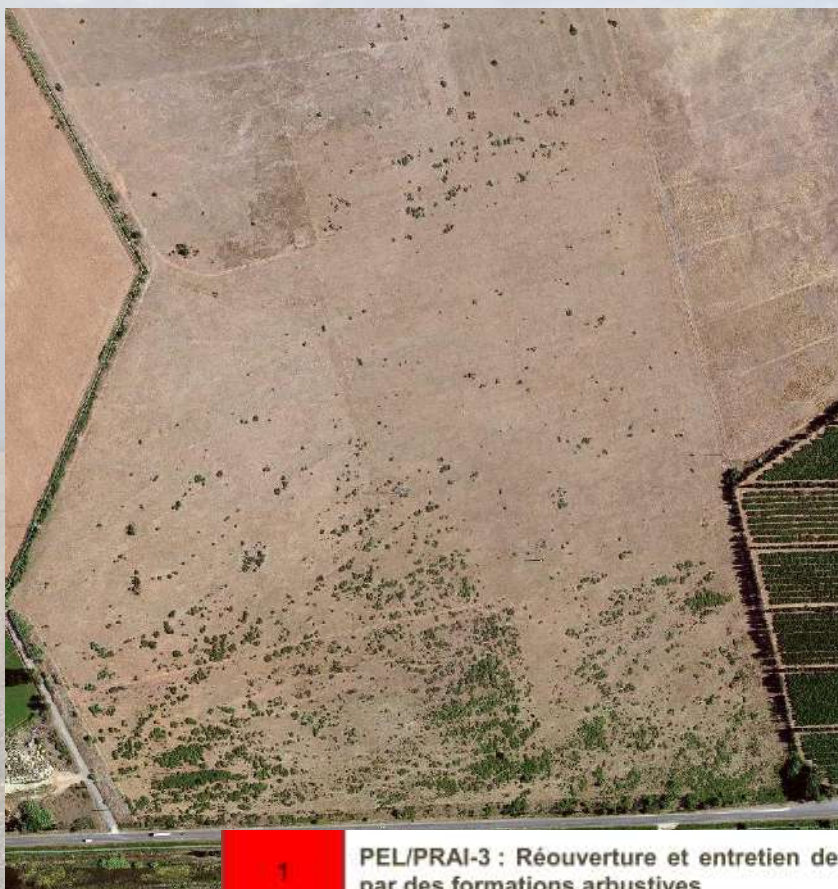
### Mesures agro- environnementales

Code mesure	Nom mesure	Nombre de bénéficiaires	Niveau de priorité de la mesure dans le DOCOB	Superficie concernée (ha) Ou ml concerné
PA_CR13_HE1	Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	155	2	5517,18
PA_CR13_HE2	Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle et pâturage de la 4eme coupe des prairies de foin de Crau	77	2	3204,33
PA_CR13_HE3	Restauration et entretien léger des marais à Marisque	7	1	193,14
PA_CR13_HE4	Ajustement de la pression de pâturage	32	1	3651,43
PA_CR01_HA01	Entretien des haies	14	2	41025,00
PA_CR02_HE08	Amélioration de la gestion pastorale	3	3	144,62
PA_CR02_FO01	Entretien des canaux	3	2	10199,00



## II. Bilan des actions 2016-2017

- Actions non contractuelles: Ouverture de milieux embroussaillés



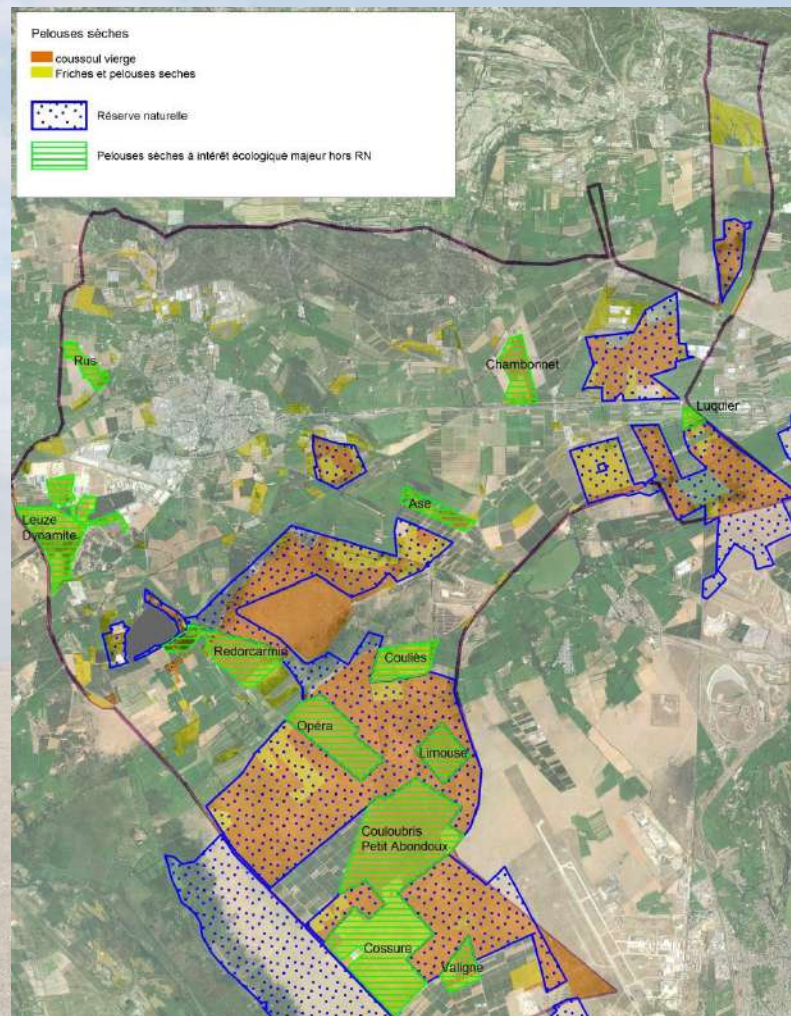
1 PEL/PRAI-3 : Réouverture et entretien de surfaces embroussaillées à fort potentiel steppique envahies par des formations arbustives



## II. Bilan des actions 2016-2017

### Actions non contractuelles: PLU de Saint Martin de Crau

Inscription des parcelles de pelouses sèches hors réserve au PLU

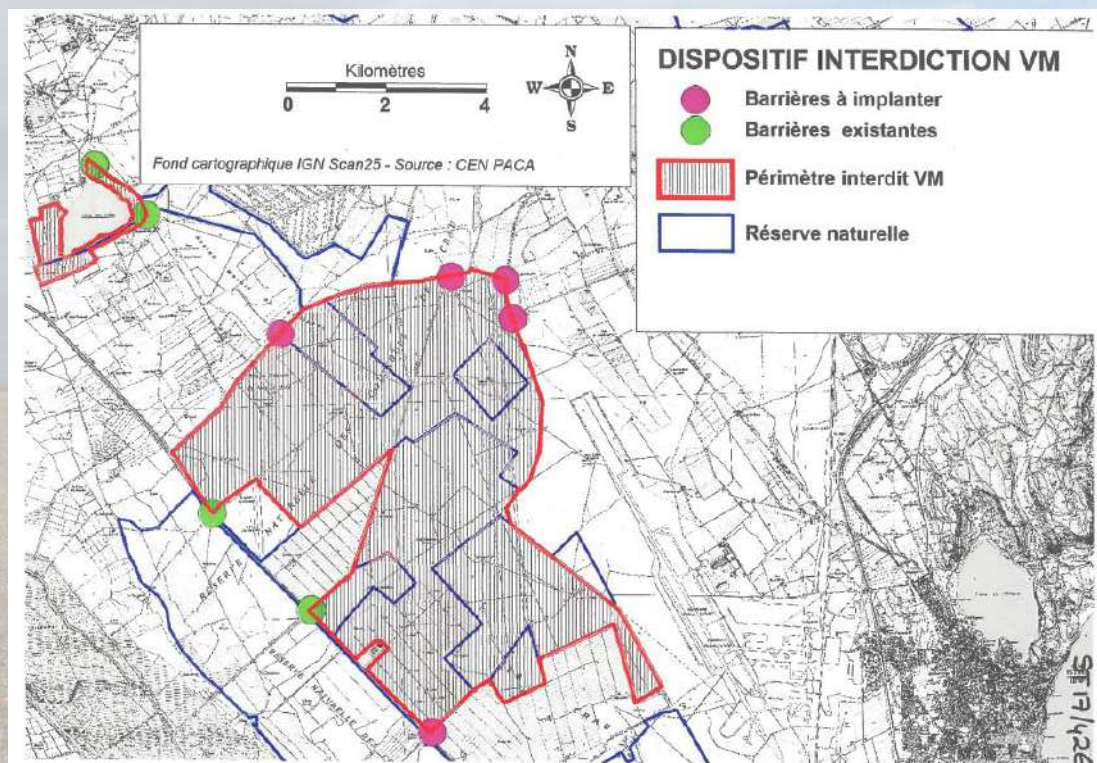




## II. Bilan des actions 2016-2017

# Actions non contractuelles: Fermeture des chemins communaux

- Arrêté municipal pris
- Barrières posées pour la Mairie de Saint martin de Crau
- En attente du CG13



## II. Bilan des actions 2016-2017

- Action sur les haies



Constat:

- Inventaire quantitatif et non qualitatif
- Réimplantation massive de Cyprés de Provence
- Demande des agriculteurs lors des évaluations d'incidence

- Rencontre avec différents acteurs
- Définition des grands axes de travail



## II. Bilan des actions 2016-2017

### 3) Evaluations des incidences Natura 2000

*Du 12/09/2016 au 11/09/2017*

10 Information en amont de la procédure

22 porters à connaissance réalisés

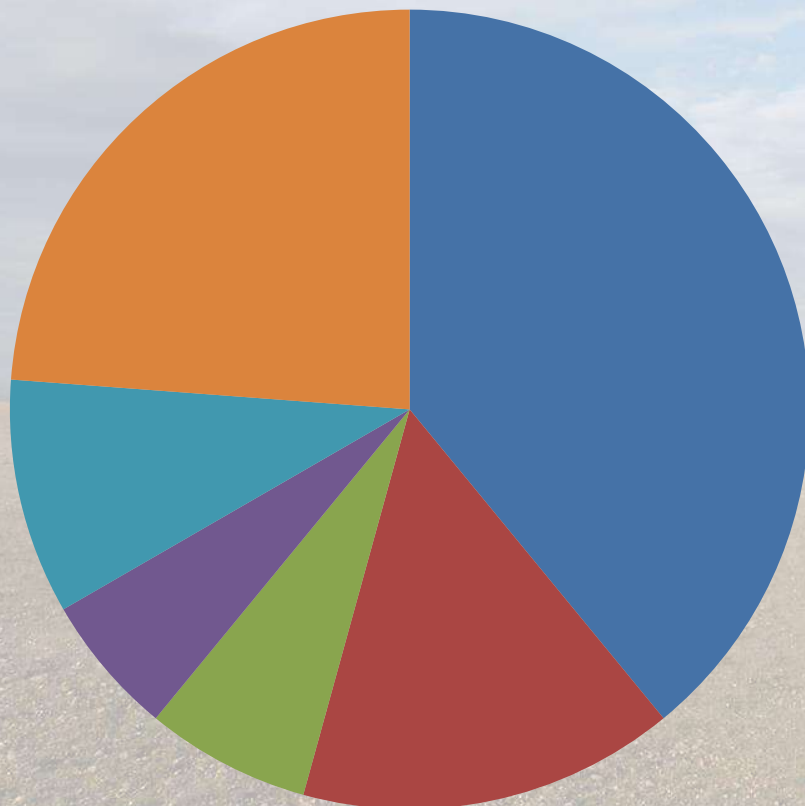
- ❖ mise à disposition des éléments composant le Docob
- ❖ recueil des enjeux écologiques identifiés dans le Docob
- ❖ réalisation de cartographies

9 veilles environnementales

## II. Bilan des actions 2016-2017

### 3) Evaluations des incidences Natura 2000

#### Evaluation d'incidences



- Travaux de construction ou rénovation d'Entreprises ou Etat
- Travaux particuliers (agriculteurs)
- Travaux gestionnaires d'espace naturel
- Manifestation sportives
- Serres photovoltaïques
- FDGER



## II. Bilan des actions 2015-2016

### 3) Evaluations des incidences Natura 2000

*Suivi DIRMED*



## II. Bilan des actions 2016-2017

### 3) Evaluations des incidences Natura 2000

#### *Groupe de travail transporteurs*

Travail initialement mené par la Réserve naturelle des Coussouls de Crau et les transporteurs (SPSE, SPMR, Trapil)



## II. Bilan des actions 2016-2017

### 3) Evaluations des incidences Natura 2000

*Infraction: Retournement de Coussoul sur l'Aérodrome d'Eyguières-Salon de Provence*



## II. Bilan des actions 2016-2017

### 3) Evaluations des incidences Natura 2000

*Infraction: Rave party Ventillon et Peau de Meau*





## II. Bilan des actions 2016-2017

### 4) Information, communication, sensibilisation

Développement d'outils de communication à différentes échelles

Outils de présentation du site et des actions menées (dépliant, lettre d'information, site internet...)



## II. Bilan des actions 2016-2017

### 4) Information, communication, sensibilisation

Jeux à destination enfant et/adulte  
(cache-cache, écoute d'oiseaux, le  
labyrinthe chauves-souris...)



Jeux cache-cache

Etape 1: Aide Bibi à choisir son chemin entre les deux propositions. Soulève le volet pour connaître la réponse

Voie n°1: un alignement d'arbres



Voie n°2: un milieu ouvert comme la Crau sèche



Etape 1: Aide Bibi à choisir son chemin entre les deux propositions. Soulève le volet pour connaître la réponse

Voie n°1: un alignement d'arbres



Voie n°2: un milieu ouvert comme la Crau sèche





## II. Bilan des actions 2016-2017

### 4) Information, communication, sensibilisation

Conférences de présentation de la démarche Natura 2000 (présentation en mairie, aux ST, en entreprise...)



## II. Bilan des actions 2016-2017

### 4) Information, communication, sensibilisation

Tenue de stand d'informations (Foire agricole, Salon des Agricultures...)





## II. Bilan des actions 2016-2017

### 4) Information, communication, sensibilisation

Communication aux médias (La Provence, Tour de France...)



#### Copil Natura 2 000

Le 20 novembre, le Comité de Pilotage des sites Natura 2000 a réuni 25 de ses membres. La Municipalité, désignée structure animatrice en 2000, a notamment dressé le bilan des actions en faveur de la biodiversité opérées sur le territoire entre 2015 et 2016. Le prévisionnel pour 2017 a également été présenté.



## II. Bilan des actions 2016-2017

5) Veille à la cohérence des politiques publiques:

Etude « Canaux et Trame verte et bleue » portée par la Chambre d'Agriculture





# TVB & CANAUX

Enjeux écologiques et canaux  
d'irrigation et d'assainissement:  
quelle place pour la TVB?

**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
BOUCHES-DU-RHÔNE

13/03/2018

**Équipe du projet :**

Julie LEBEAU – FDSH 13  
Thibault JUVÉNAL – CA13

# OBJECTIFS ET METHODOLOGIE





# Méthodologie



- Recueil terrain sur 5 territoires
  - ASA du Béal du Moulin à Sénas
  - ASA Compagnie de Craponne (Salon)
  - ASA du canal de Peyrolles
  - ASCO des vidanges de Camargue Corrège major
  - ASA des vidanges du Vigueirat de St Rémy de Provence
- Analyse des PLU concernés
  - prise en compte de la TVB
  - considération des canaux
- Réunion terrain avec des représentants des communes
- Analyse juridique
  - Difficulté à appréhender les impacts de certaines mesures en l'absence de jurisprudence

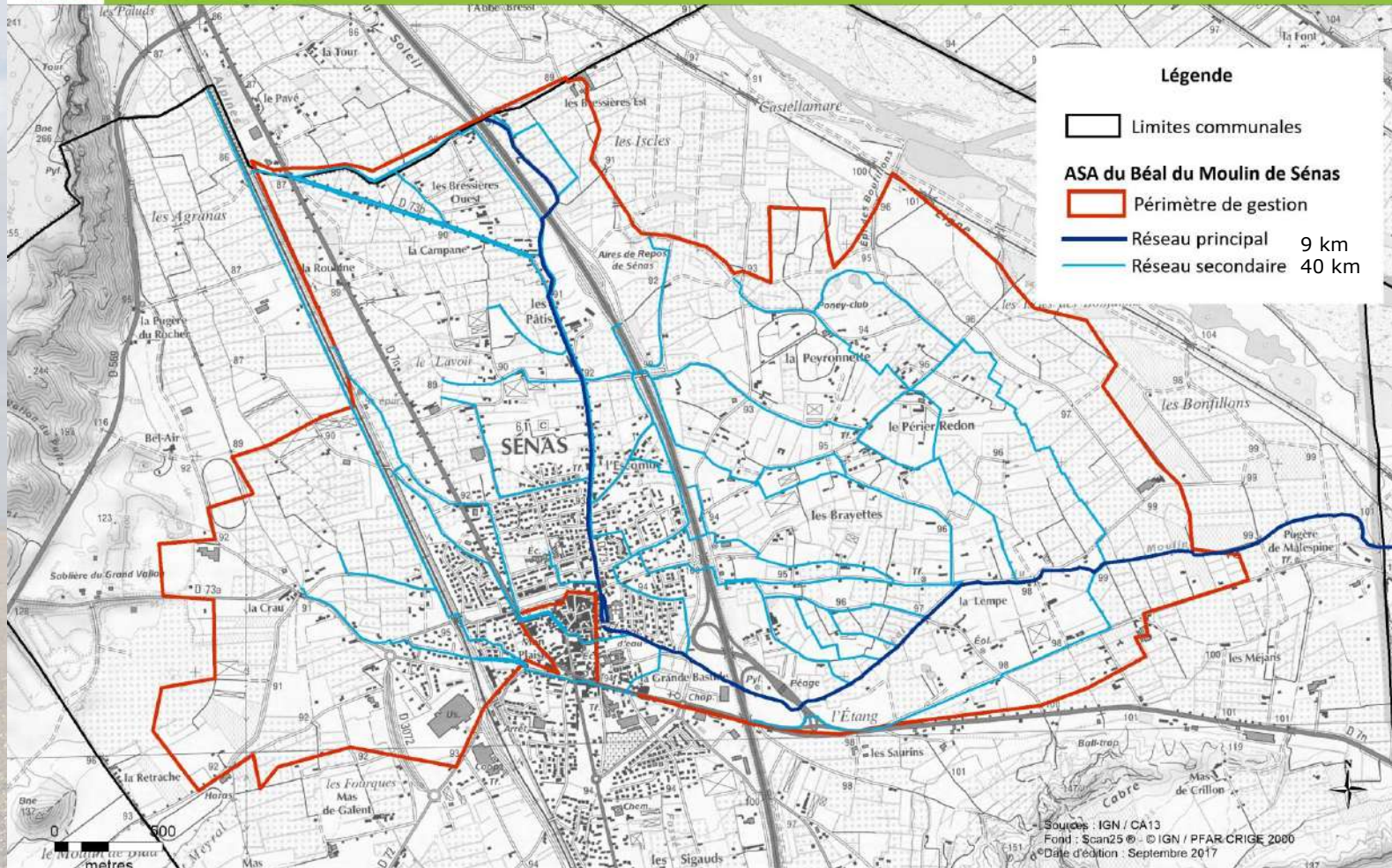


# L'ASA du Béal du Moulin de Sénas



## PRÉSENTATION DE L'ASA DU BÉAL DU MOULIN DE SÉNAS

TVB et Canaux





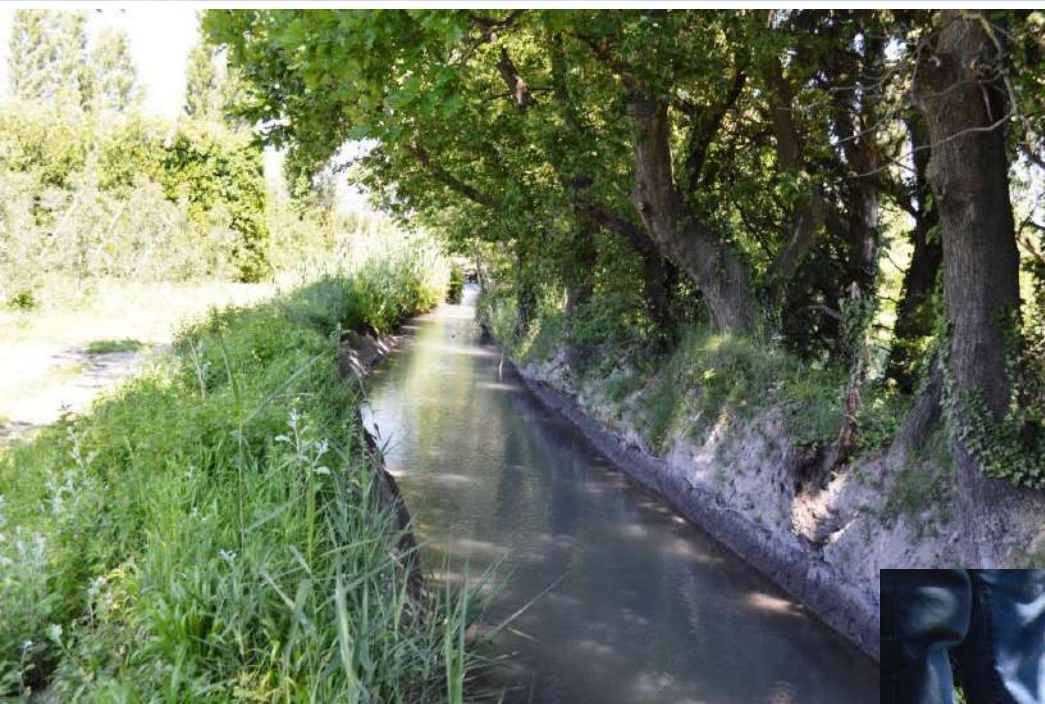
# L'ASA du Béal du Moulin de Sénas



- Entretien réalisé par une entreprise externe
- Projet de cuvelage pour stabiliser des portions de réseau
- Haies à préserver au titre de l'article L.151-23
  - *« Les haies (cf. annexe 1) seront pérennisées, entretenues (traitement des arbres malades, maintien des essences, élagage doux) et renouvelées si nécessaire. Il sera possible de les ajourer pour des besoins agricoles. »*
  - Ripisylve du Béal du moulin
- Article L.151-23
  - *« Le règlement [d'un PLU] peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. »*



# L'ASA du Béal du Moulin de Sénas



- Berge droite moins arborée
  - Berge moins large, plus fragile,
  - Infiltrations
  - parfois consolidés avec du béton
  - Présence de quelques arbres
- Projet de cuvelage
  - Maintien / impact sur la ripisylve ?
  - Cuvelage en amont avec maintien des cyprès

- Cuvelage implanté lors de la création de l'autoroute
  - Peupliers implantés trop près
  - Déformation de la filiole
  - Dégâts sur le cuvelage
  - Réparations ponctuelles à l'aide de mortier





# ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUE



# Techniques d'entretien



- Exemples de coûts de changement de pratique :
  - Traitement foliaire  $\approx 0.05$  €/ml
  - Entretien mécanique :
    - main d'œuvre  $\approx 0.05$  €/ml (épareuse)
    - amortissement machine et coût carburant  $\approx 0.15$  €/ml (épareuse, godet faucardeur...)
  - Entretien manuel:
    - main d'œuvre  $\approx 0.3$  €/ml (débroussailleuse)
    - externalisation: 0.7 à 1.3€/ml (curage et débroussaillage)
  - Canal de l'Isle (Vaucluse): pour réduire de 59% le linéaire traité chimiquement, il faut 32% de temps de travail en plus sur 1 année
- Tester un entretien par troupeau de chèvres ou brebis ?  
(cf. expérimentation SMAVD)
- Thèse en cours sur les pratiques alternatives d'entretien et les impacts sur les caractéristiques hydrauliques des canaux  
(résultats attendus pour 2018)  $\Rightarrow$  communiquer auprès des ASP



# Outils contractuels



- Les contrats Natura 2000:
  - Vérifier les contrats éligibles dans le périmètre Natura 2000
  - Des opérations spécifiques et conditionnées
  - Accès à des subventions
- La mise en place de promenade /circulation sur les berges
  - Convention de superposition de gestion (sur le domaine public de l'ASA)
  - La gestion des ouvrages reste prédominante (prévoir des dérogations pour la circulation des engins de l'ASA par exemple)
- Les services induits sur le paysage
  - Convention de subvention (contrat de droit public) ?
  - Cf. convention entre les ASA et le Conseil de territoire du Pays d'Aix
    - ⇒ profiter de la création de la Métropole pour le généraliser aux autres territoires ?
    - ⇒ rendre l'investissement en matériel éligible?



# MERCI

- Julie Lebeau – FDSH 13

Tél : 04 42 23 86 18

[j.lebeau@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:j.lebeau@bouches-du-rhone.chambagri.fr)

- Thibault Juvénal – CA 13

Tél : 04 42 23 86 66

[t.juvenal@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:t.juvenal@bouches-du-rhone.chambagri.fr)



## II. Bilan des actions 2016-2017

### 5) Veille à la cohérence des politiques publiques: Formulaire de conditionalité PAC pour l'arrachage des haies porté par la DDTM13

CONDITIONNALITE  
**Bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)**  
**Maintien des particularités topographiques**

Règlement (UE) n° 1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013, notamment son article 33 et son annexe II  
Article 26(1-8) 1 de ce règlement et de la présente directive  
Article 4 de l'annexe modifiée du 24 avril 2013 relatif aux règles de bonnes pratiques agricoles et environnementales

**Formulaire de déclaration préalable  
de destruction, déplacement ou remplacement de haie**

NOM, PRÉNOMS OU RAISON SOCIALE .....

ADRESSE .....

Ci après « l'exploitant » identifié par le n° PACAGE .....

et par le n° SIRET .....

**Déclare :**

la destruction, sans réimplantation, d'un linéaire de haies pour le motif suivant (joindre les pièces justifiant la destruction) :

- création d'un nouveau chemin d'accès rendu nécessaire pour l'accès et l'exploitation de la parcelle, dans la limite de 10 mètres de large
- création ou agrandissement d'un bâtiment d'exploitation justifié par un permis de construire
- gestion sanitaire de la haie décidée par le préfet
- défense de la forêt contre les incendies décidée par le préfet
- réhabilitation d'un fossé dans un objectif de rétablissement d'une circulation hydraulique
- travaux déclarés d'utilité publique
- opération d'aménagement foncier avec consultation du public, en lien avec des travaux déclarés d'utilité publique

organisme prescripteur : .....

le déplacement d'un linéaire de haies pour le motif suivant (joindre les pièces justifiant le déplacement) :

- déplacement pour un meilleur emplacement environnemental de la haie

Motif et, le cas échéant, organisme : .....

transfert de parcelles entre deux exploitations

le remplacement d'un linéaire de haies (destruction d'une haie et réimplantation au même endroit d'une autre haie)

Motif : .....

- Contrôles prévus par la DDTM13 en 2019

## II. Bilan des actions 2016-2017

### 5) Veille à la cohérence des politiques publiques: Etude du programme d'action opérationnel du SDAGE



- Lier les habitats dépendants aux masses d'eau
- Renseigner les actions concrètes réalisées ou prévues par le DOCOB

2

PEL/PRAI-2 : Soutenir les pratiques d'irrigation gravitaires assurant le maintien de la nappe

1

HUM-1 : Restauration et entretien léger des marais à Marisque par un débroussaillage et l'ajustement d'un pâturage extensif/ fauche différencié maintenant une mosaïque de milieux plus ou moins ouverts

2

HUM 2 : Maintien d'un réseau hydraulique de canaux de qualité



The logo for SYMCRAU features the word "SYMCRAU" in a bold, white, sans-serif font with a blue outline. It is centered within a blue graphic element consisting of a downward-pointing triangle above the text and an upward-pointing triangle below it, with a horizontal line passing through the text.

**SYMCRAU**

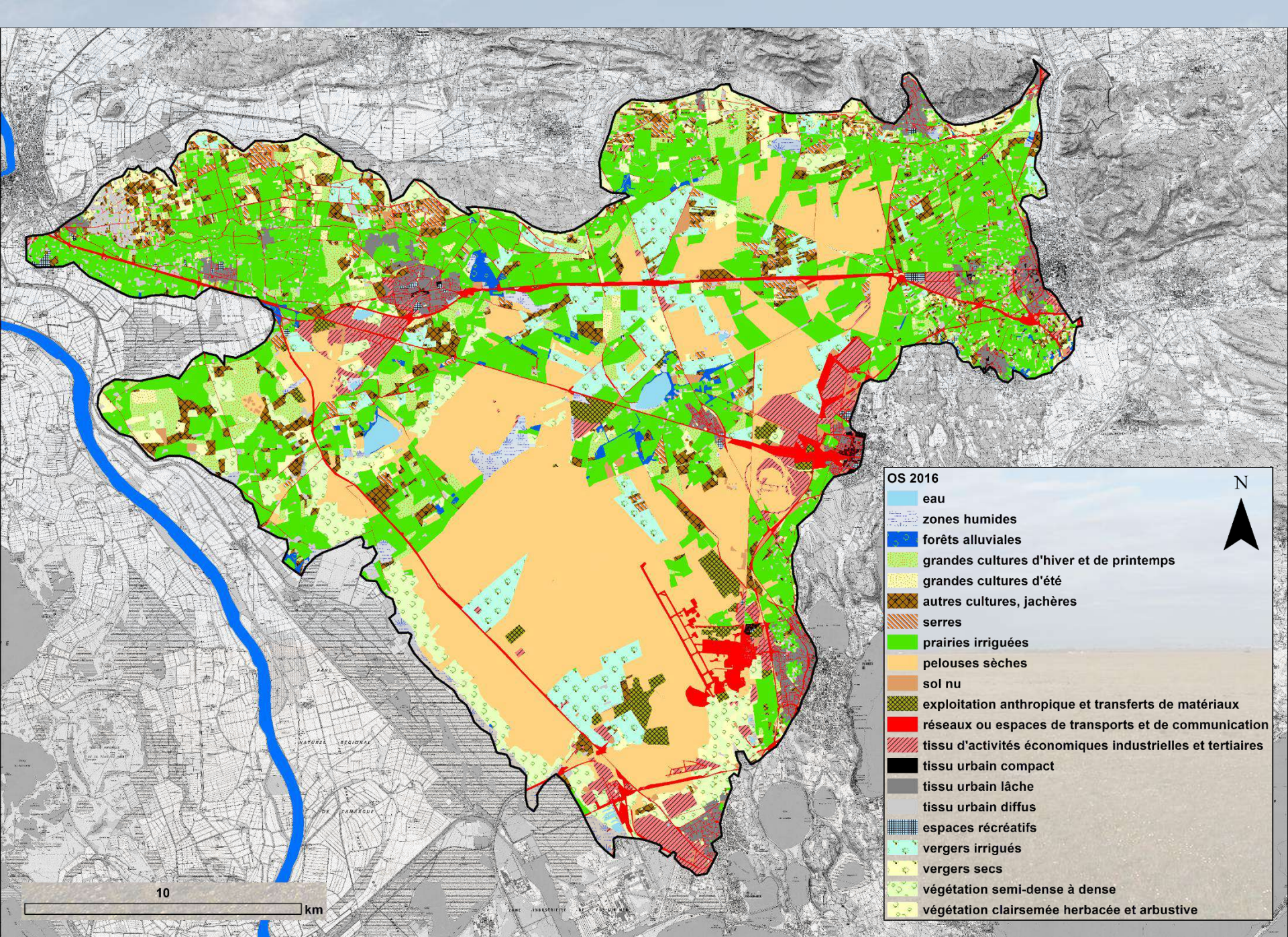
# Actualisation de la carte d'occupation des sols 2016

The Sinergi logo is presented in a white rectangular box. It features the word "Sinergi" in a large, bold, blue sans-serif font. To the right of the text is a blue graphic element resembling a stylized drop or a partial circle. Below the main text, there is a smaller line of text in a blue sans-serif font: "Sensibilité de la nappe aux conditions de prélèvements et de recharge & gestion de crise".

**Sinergi**

Sensibilité de la nappe  
aux conditions de prélèvements  
et de recharge & gestion de crise





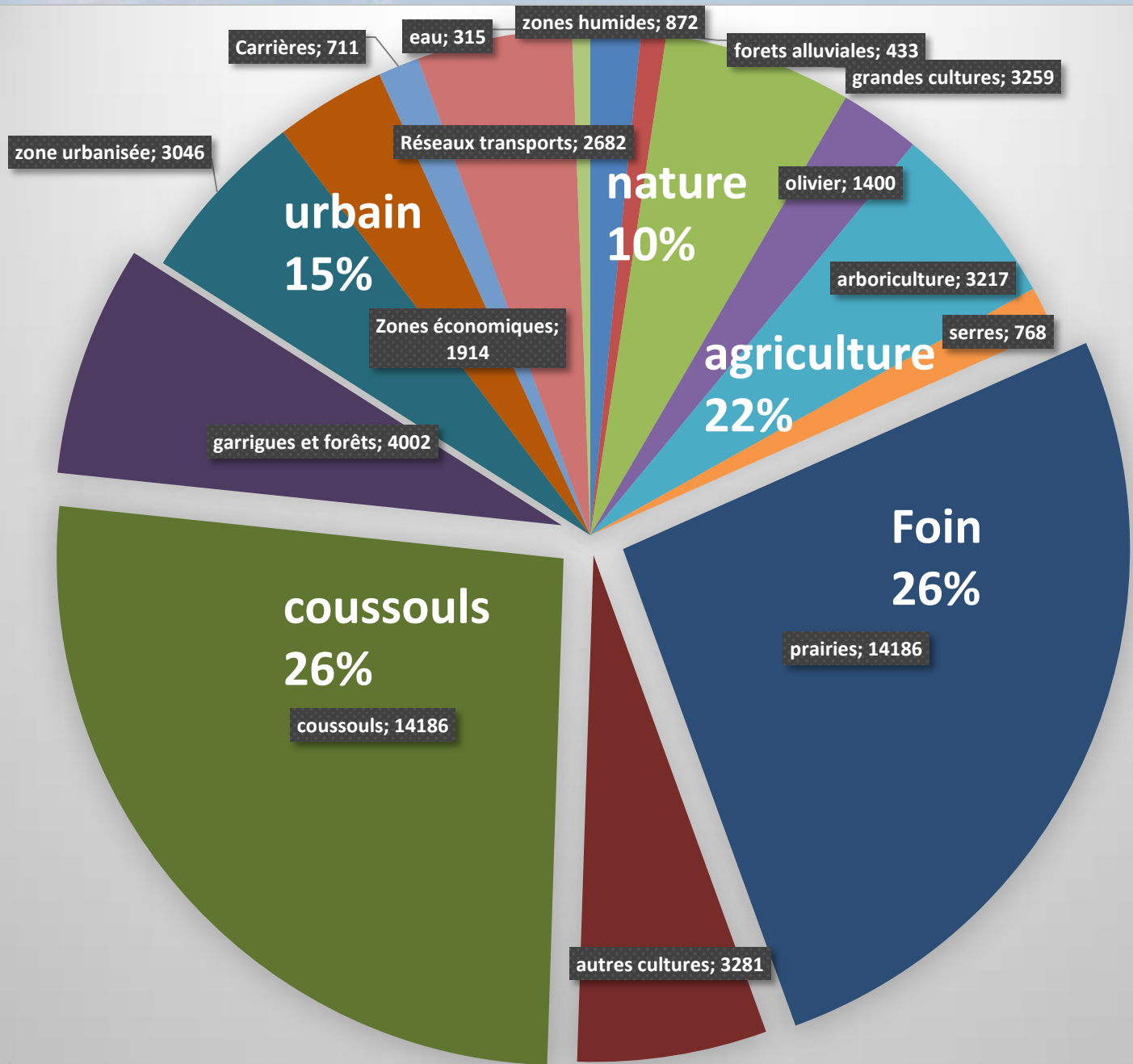
**OS 2016**

- eau
- zones humides
- forêts alluviales
- grandes cultures d'hiver et de printemps
- grandes cultures d'été
- autres cultures, jachères
- serres
- prairies irriguées
- pelouses sèches
- sol nu
- exploitation anthropique et transferts de matériaux
- réseaux ou espaces de transports et de communication
- tissu d'activités économiques industrielles et tertiaires
- tissu urbain compact
- tissu urbain lâche
- tissu urbain diffus
- espaces récréatifs
- vergers irrigués
- vergers secs
- végétation semi-dense à dense
- végétation clairsemée herbacée et arbustive

N

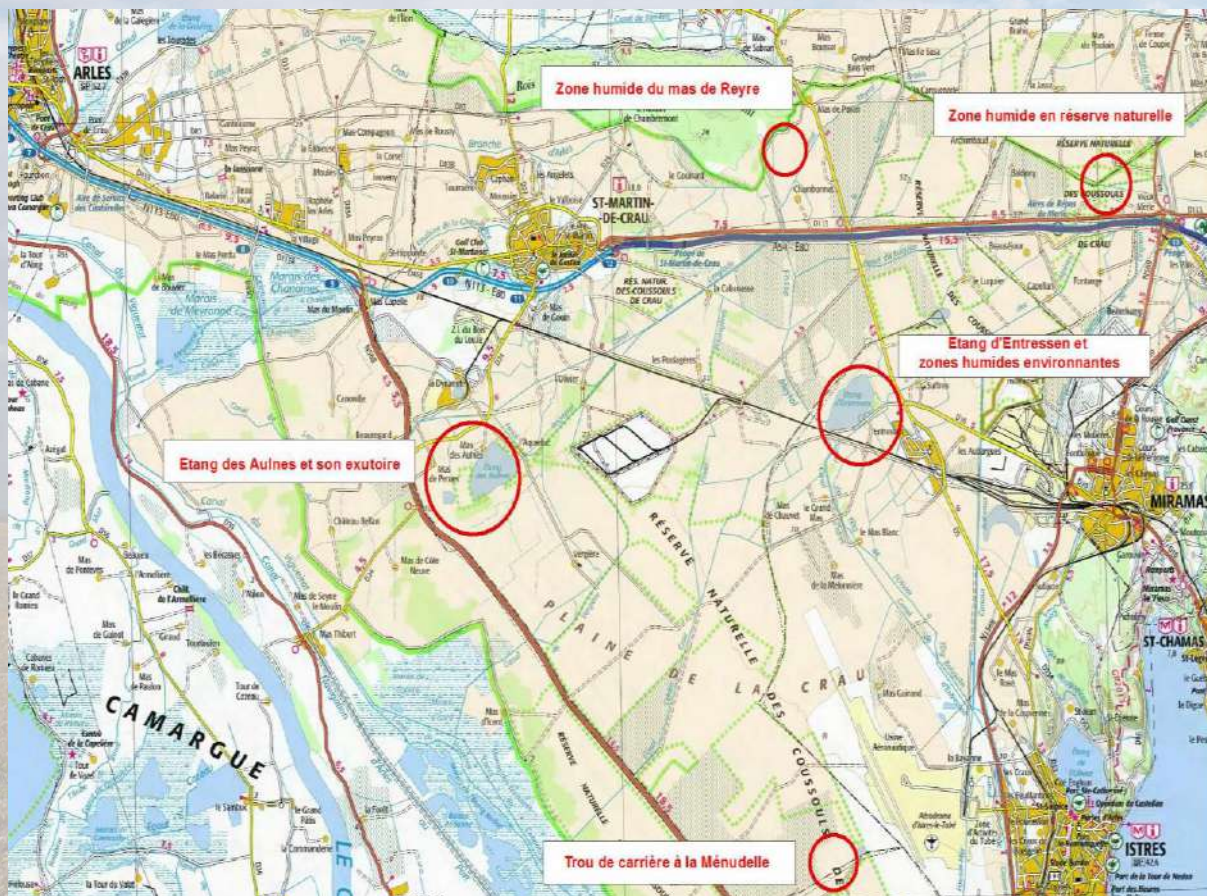
10 km





## II. Bilan des actions 2016-2017

### 6) Suivis scientifiques: Suivi des odonates



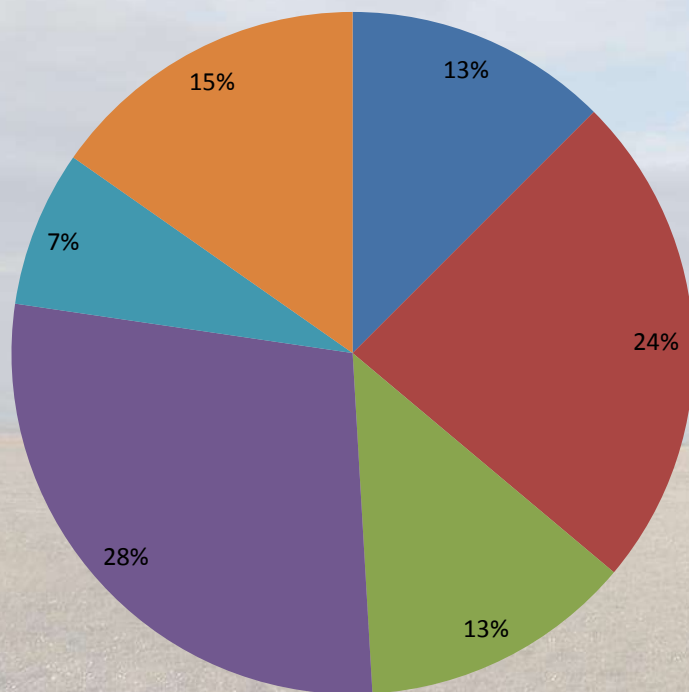
Agrion de Mercure

→ Inventaire reporté en 2019/2020



## II. Bilan des actions 2016-2017

### Conclusion du bilan:



- 1 - Gestion et contractualisation
- 2 - Évaluation des incidences
- 3 - Suivis scientifiques
- 4 - Information, communication, sensibilisation
- 5 - Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site
- 6 - Gestion administrative et financière et gouvernance du site



SAINT-MARTIN-DE-CRAU  
P R O V E N Ç E



# III. Prévisionnel d'action 2018





## IV. Prévisionnel d'action pour 2018

### 1) Contractualisation et gestion des habitats

- Etablissement d'une convention DREAL- CEN PACA:  
Subvention 10 000€
- Concertation pour l'action sur les haies
- Concertation pour la réouverture du Coussoul du  
Chambonnet
- Autorisations de circulation sur la réserve
- Lutte contre la Jussie dans les canaux en amont du site  
Natura 2000 porté par la mairie de Saint Martin de Crau



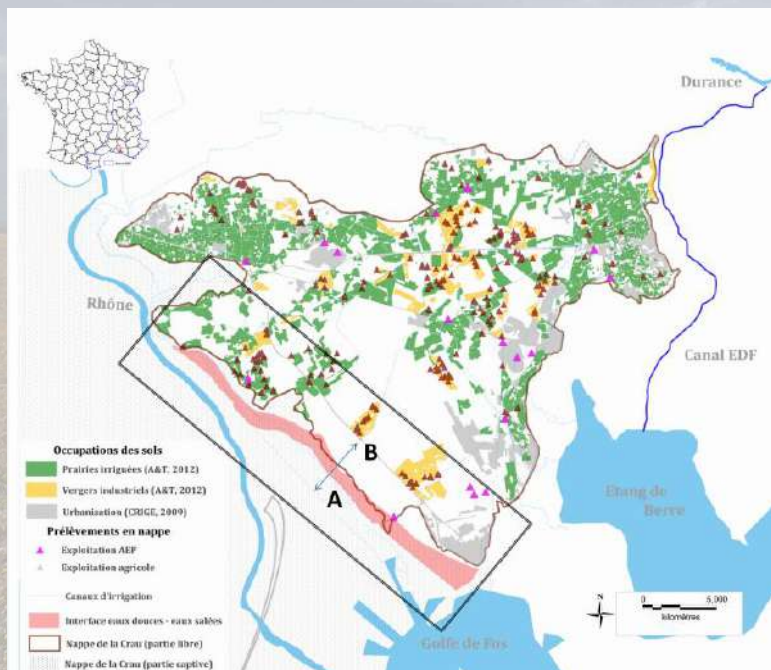


# IV. Prévisionnel d'action pour 2018

## 3) Veille à la cohérence des politiques publiques



Projet SIMBA: Surveillance des intrusions marines en Basse Crau



Projet SINERGI: Sensibilité de la nappe aux conditions de prélèvements et de recharge et gestion de crise

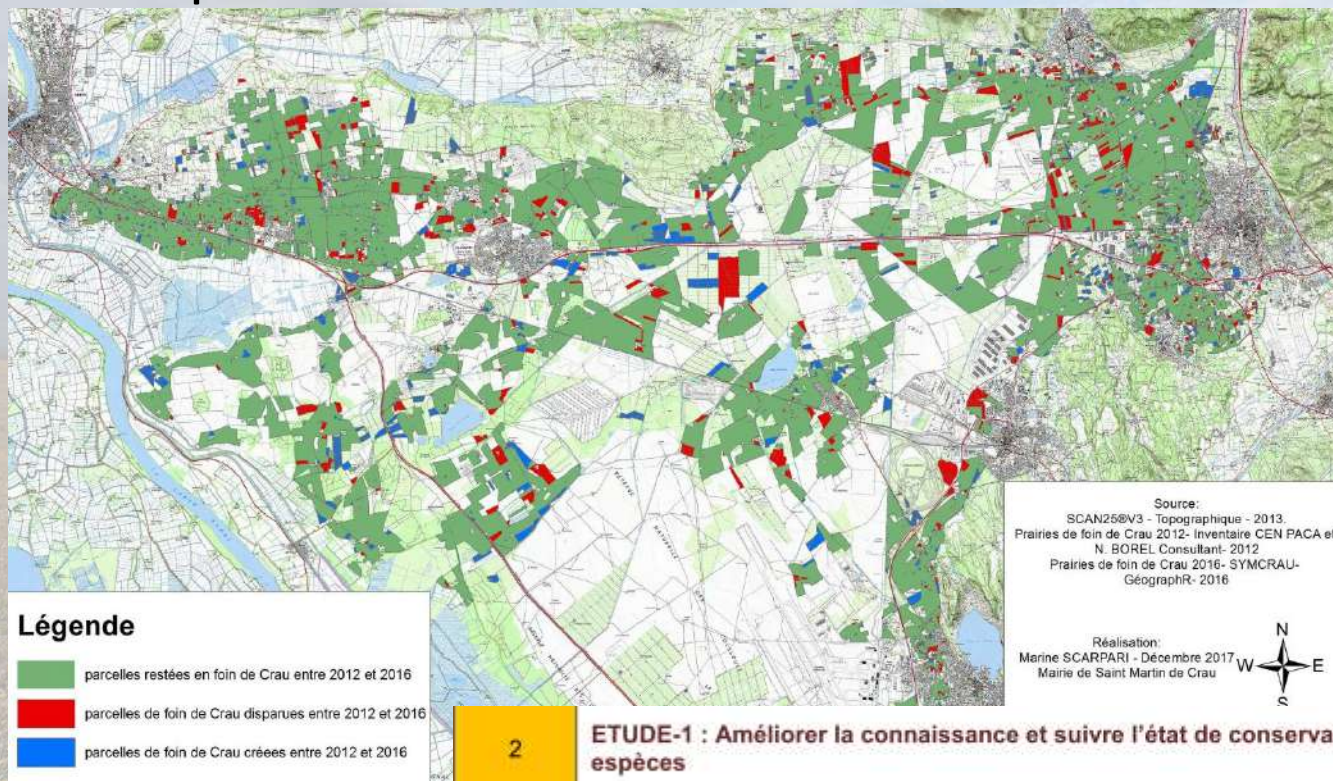


Source: SYMCRAU

## IV. Prévisionnel d'action pour 2018

### 4) Suivis scientifiques

- Actualisation de l'occupation des sols et étude de l'évolution des prairies de Foin de Crau

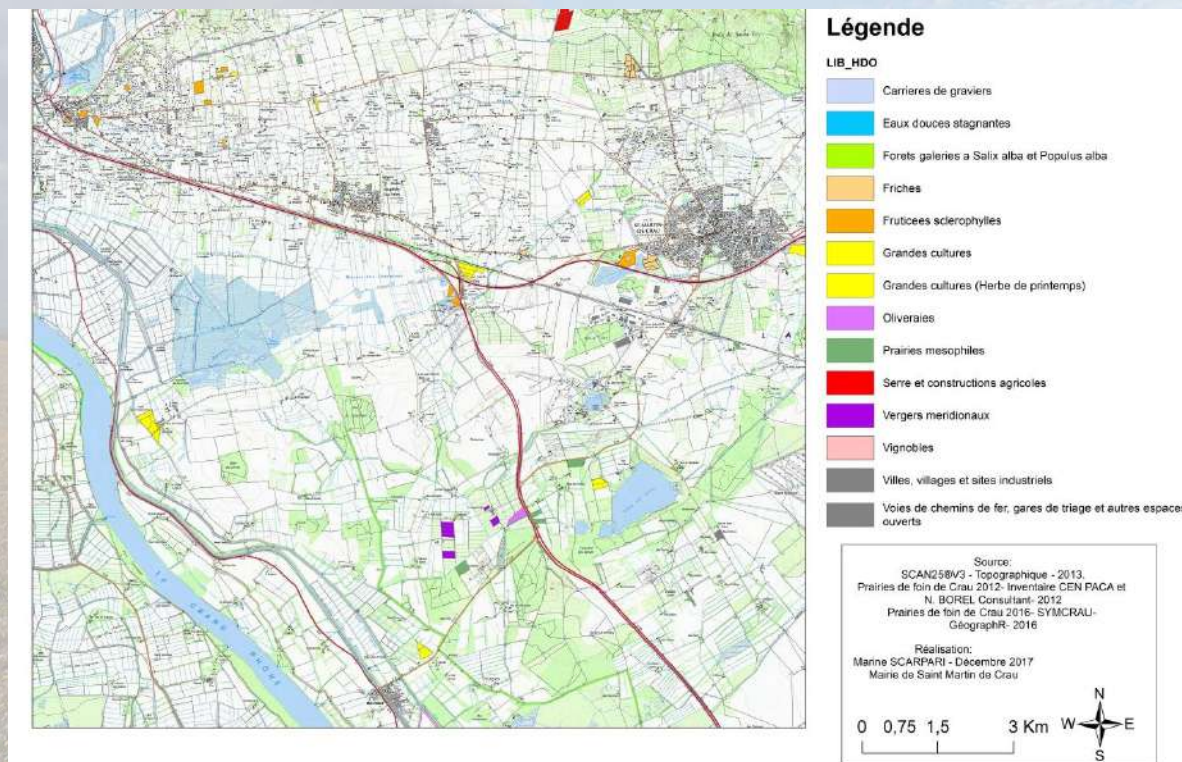


Evolution générale  
de la surface en  
prairie de foin de  
Crau



## 4) Suivis scientifiques

- Actualisation de l'occupation des sols et étude de l'évolution des prairies de Foin de Crau

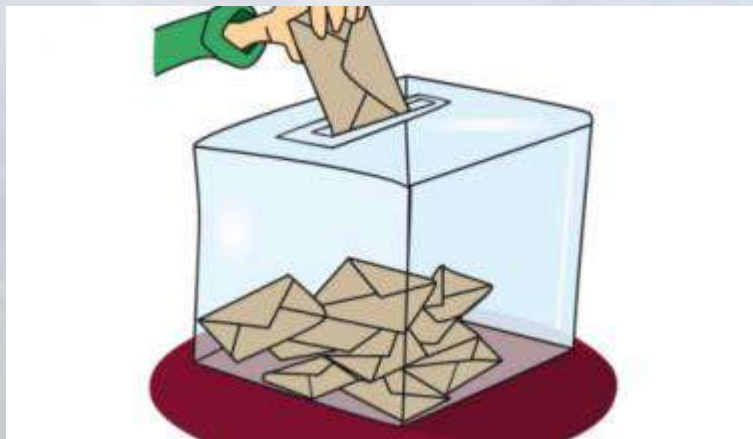


Ancienne occupation du sol des parcelles actuellement en prairie de foin de Crau

## IV. Renouveau de la convention 2018-2021



## IV. Renouvellement de la convention 2018-2021



- Election de la structure animatrice
- Election du président du COPIL Natura 2 000

# IV. Renouvellement de la convention 2018-2021

## Plan financier sur 3 ans

	Montant HT	Financement National 47%	Financement Européen 53%	Autofinancement
Prestation de service et frais de sous-traitance				
Achats et prestations de service	3 181,00 €	1 495,07 €	1 685,93 €	
Frais inhérents à la formation	1 500,00 €	705,00 €	795,00 €	
Etudes écologiques	10 640,00 €		5 639,20 €	5 000,80 €
Dépenses de rémunération				
Frais de rémunération	116 200,00 €	54 614,00 €	61 586,00 €	
Frais de stagiaire	3 281,25 €	1 542,19 €	1 739,06 €	
Frais professionnels				
Frais de déplacement (km), d'hébergement et de restauration	500,00 €	235,00 €	265,00 €	
Location véhicule de service	5 670,00 €	2 664,90 €	3 005,10 €	
Frais d'entretien du véhicule (carburant)	630,00 €	296,10 €	333,90 €	
Coûts indirects				
Frais de fonctionnement de la structure	17 430,00 €		9 237,90 €	8 192,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>159 032,25</b>	<b>61 552,26</b>	<b>84 287,09</b>	<b>13 192,90</b>
	€	€	€	€



## IV. Renouvellement de la convention 2018-2021

- Stage sur les haies
  - Etude de la structure des haies
  - Etude des essences en fonction de la localisation et de la strate
  - Lien aux pépiniéristes
- Etude odonate
  - Recherche de placettes supplémentaires

# COPIIL des sites de la Crau

Merci de votre attention